

Bulletin bibliographique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette réponse peu engageante ne me donna guère envie de continuer mon chemin, mais le désir de m'instruire, ou plutôt ma curiosité vainquit ma répugnance. Je monte lentement. Arrivé en face du Guillaume-Tell, je m'arrête stupéfait. Je vois une masse compacte d'hommes, de femmes, de garçons et de jeunes filles attachés à l'entrée des bûchers du château, exactement comme la barbe d'une ruche d'abeilles qui se trouve sur le point d'essaimer. Des cris étouffés, des gémissements, des juréments et des rires bruyants arrivaient à mes oreilles et me rappelaient une de ces scènes journalières de la vie parisienne. Quelques gendarmes, perchés près des machicoulis, jetaient des regards dédaigneux sur la foule.

— Hé ! gendarme, criait une voix formidable, du haut de ta grandeur, jette donc un regard de pitié sur le pauvre mortel qui se morfond à la porte de ton manoir. Lève le pont-levis et la herse, vaillant défenseur de la patrie, et laisse entrer les enfants du peuple !

— Ne crie pas si fort, répond quelqu'un, tu risques de te faire mettre dedans !

— C'est justement ce que je cherche, répondit le premier, et un grand éclat de rire qui partit de la foule me prouva que cette plaisanterie avait eu du succès.

— Regardez donc comme la porte est sale et couverte de taches d'huile et de graisse ! Prenez garde, mesdames, de gâter vos belles toilettes en vous y frottant !

— Cela vient d'en haut, des machicoulis ; les défenseurs du château ont des chaudrons pleins d'huile bouillante pour en verser le contenu sur le dos des assaillants.

— Gare les têtes ! les gendarmes là-haut ont l'air assez méchant pour nous jouer cette farce !

— Ce n'est pas vrai, je ne sais pas précisément si la police vient de politesse ou si la politesse se trouve dans la police ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que la police connaît trop bien ses devoirs et la consigne pour sévir contre la blouse et pour manquer de respect aux dames et à leurs jolies crinolines !

— Ce ne serait pas la première fois que la police se blouserait, et particulièrement à Lausanne.

— Ne calomniez pas le corps des gendarmes, ils sont utiles et nécessaires, et leurs services ne sont pas même assez appréciés !

— C'est un mal nécessaire, comme le purgatoire et l'enfer ; il faut être raisonnable et faire justice à tout le monde.

— Le purgatoire ? tu pourrais bien avoir raison, cette entrée ne ressemble pas mal à la porte du purgatoire. Malheur à ceux qui y entrent, ils risquent d'être déchirés par le gardien !

— Tais-toi, Chenillard, ta femme qui t'étrille quelquefois, quand tu rentres trop tard, n'a pas tant d'égards pour toi et te traite beaucoup plus rudement que les agents de police.

— C'est pourtant une singulière idée, de choisir pour une salle d'exposition le local où logeaient autrefois les mulets et les chevaux du révérendissime évêque, et qui sert actuellement de magasin pour le combustible.

— Tu te trompes, mon ami, on ne s'est pas rendu coupable d'une telle bévue, on se sert de ce réduit seulement comme antichambre ou, si tu aimes mieux, comme couloir pour faire passer les visiteurs de l'exposition par le contraste à une jouissance plus parfaite des merveilles de l'industrie. *Per angustam ad augustam*, on n'a pas perdu son latin à cette occasion.

— Et le couloir où conduit-il donc ? Je vois bien des personnes qu'on laisse entrer de temps en temps, comme dans une souricière, mais je ne vois personne revenir, c'est absolument comme dans l'antre du lion ; les pauvres victimes y entrent, mais n'en ressortent pas.

Ce couloir conduit directement à la salle de théorie, qui n'a pas besoin d'être chauffée, puisqu'elle fait suer la plupart des officiers qui y entrent.

— Ah ! je comprends, on a choisi la salle de théorie, parce qu'on manquait peut-être de sens pratique. Il me semble que le péristyle du grand conseil aurait beaucoup mieux convenu.

— Tu le penses, je le veux bien ; mais il ne s'agit pas de cela, il faut se conformer aux décisions, et si tu avais assisté aux délibérations, tu n'aurais pas manqué non plus de te ranger à l'opinion qui a fini par triompher.

Ces observations, et beaucoup d'autres, m'apprirent que le

public qui faisait queue, en attendant son tour, partageait mes sentiments relativement à l'organisation de cette exposition ; mais beaucoup moins patient que moi, je ne restai que le temps nécessaire pour recueillir ces remarques plus ou moins spirituelles, et pour constater qu'on avait eu pourtant l'attention de faciliter l'entrée en jetant un peu de gravier sur le sol rocailleux et plein de trous.

Au lieu de chercher à pénétrer par le couloir, j'ai préféré me rendre sur la terrasse supérieure pour observer la mine des personnes qui sortaient de l'exposition, par un escalier qu'un campagnard intelligent avait su découvrir dans son désespoir. J'espère que l'administration ne manquera pas de l'en remercier publiquement. C'est un véritable service qu'il a rendu à la population lausannoise.

Pendant quelques moments j'eus l'idée de monter au château en suivant l'ancien souterrain par lequel l'évêque de Lausanne s'est soustrait aux mains des Bernois, souterrain dont l'entrée doit se trouver dans les caves d'une maison de la montée de St-Laurent.

Je crois que ce chemin aurait été moins pénible pour pénétrer au sanctuaire de l'industrie ; mais en passant près du magasin de pelletterie de M. Roos, et en y voyant entrer une foule de dames étrangères très élégantes, ma bonne étoile m'a fait changer de résolution ; je les ai suivies, et ce que j'ai vu là m'a amplement dédommagé de ma visite manquée au château. L'exposition de M. Roos mérite un article tout particulier que nous espérons lui consacrer dans un prochain numéro.

F. N.

Bulletin bibliographique.

Anleitung zum Linearzeichnen, etc., von professor G. Delabar. *Manuel de dessin linéaire*, appliqué à l'industrie, par G. Delabar, professeur à l'école cantonale de St-Gall ; 2^e cahier. 1866-1867.

Il semble aujourd'hui puéril de revenir sur l'importance du dessin, du dessin appliqué aux arts et à l'industrie surtout ; il n'est aucun patron, aucun ouvrier, aucun homme du monde même, pour peu qu'il soit propriétaire, qui n'ait senti que le langage ordinaire est insuffisant pour donner l'idée de la forme et des proportions de tel ou tel objet qu'il veut ou veut faire confectionner. Désirez-vous obtenir de votre menuisier un meuble à votre fantaisie, ayant telle ou telle particularité que vous combinez dans votre esprit depuis longtemps ? Vous ferez un croquis qui rende exactement votre pensée et permette à l'ouvrier de faire ce que vous auriez fait vous-même si vous aviez su manier aussi bien que lui la scie et le rabot. C'est ce besoin de plus en plus senti d'un langage non écrit, mais dessiné, qui se manifeste par la création de cours de dessin pour les ouvriers et par la publication de nombreuses collections de modèles plus ou moins appropriés aux besoins des arts et de l'industrie.

Nous voulons signaler aujourd'hui une publication modeste faite dans ce sens par M. Delabar, professeur à l'école cantonale de St-Gall. Un premier cahier renferme les constructions géométriques qui doivent être exécutées avec la règle et le compas et par lesquelles tout dessinateur doit commencer s'il veut acquérir la sûreté du coup-d'œil et la précision néanmoins dans les applications pratiques du dessin ; outre la construction des principaux problèmes de la géométrie élémentaire, ce cahier renferme le tracé des principales courbes que l'on rencontre dans le dessin des machines et un certain nombre d'applications élémentaires du dessin au tracé des rosaces, parquets, etc. Un second cahier est consacré au dessin des corps ; il présente sous une forme simple et pratique les principes de la géométrie descriptive, le tracé des vis, le développement des corps, etc. Les figures que renferme ce recueil sont dessinées avec une grande précision et sont d'excellents modèles à mettre sous les yeux des élèves. Le tort le plus grave de ce traité est de n'être pas publié en français et de n'être pas accessible à ceux qui ne possèdent pas suffisamment la langue allemande. Cependant les figures sont si claires et indiquent si bien les moindres détails d'exécution qu'elles peuvent parfaitement être comprises sans le secours d'aucun texte.

Les deux cahiers dont nous annonçons la publication seront suivis de deux ou trois autres comprenant plus particulièrement les applications du dessin.

S. C.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.